



Le 16 septembre 2016

Monsieur le Ministre,

Le 21 juillet dernier, vous avez annoncé la suppression de 4 lignes de train de nuit à partir du 1er octobre 2016.

Les lignes appelées à disparaître cet automne sont celles reliant Paris à la Savoie (Saint-Gervais et Bourg-Saint-Maurice) et à Albi, ainsi que celles reliant Strasbourg et Luxembourg à Nice et Portbou (Espagne). Quant aux lignes reliant Paris à Irun (Espagne) et Paris à Nice, elles ne bénéficieront que d'un sursis, respectivement jusqu'en juillet et octobre 2017.

Ainsi, sur 8 lignes actuellement en service, 6 d'entre elles sont remises en cause. Cette décision réduit fortement l'offre ferroviaire proposée par la SNCF aux personnes souhaitant voyager de nuit.

Nous ne nions pas que ce choix trouve son fondement dans les pertes importantes enregistrées par les lignes de nuit. Pour autant, cette situation n'est pas la conséquence d'un désintérêt des voyageurs pour ce mode de transport mais d'une offre inadaptée à leurs aspirations.

En effet, depuis maintenant des années, comme le révèle le rapport annuel de la Cour des Comptes de février 2015, la SNCF et l'État n'investissent plus réellement dans les lignes de nuit. Le confort des cabines est devenu de plus en plus spartiate de façon à détourner peu à peu sa clientèle traditionnelle. La baisse de rentabilité de ces lignes est donc aussi de la responsabilité de l'État.

.../...

Monsieur Alain VIDALIES
Secrétaire d'Etat en charge des Transports
246, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Pour notre part, nous sommes convaincus que les trains de nuit pourraient séduire une nouvelle clientèle si le confort était au rendez-vous, si le service proposé en cabine était repensé, si l'État consentait à investir dans ce mode de transport.

Nous croyons à l'avenir du train de nuit d'abord parce que le temps réellement passé à voyager n'est pas forcément si différent de celui de l'avion dès lors que l'on prend en compte toutes les contraintes inhérentes aux voyages aériens (attente embarquement, contrôle des bagages, distance de l'aéroport etc...).

Par ailleurs, voyager en train de nuit c'est aussi économiser une nuit d'hôtel (voire une deuxième lors du retour) et arriver dès le petit matin afin de profiter au maximum de sa journée de vacances ou de travail.

Enfin, promouvoir le train de nuit, c'est promouvoir un mode de transport écologique en cohérence avec notre volonté de réduire les gaz à effet de serre. C'est promouvoir aussi un maillage territorial qui profite aux Français résidant dans des communes peu desservies.

Oui, le train de nuit a de l'avenir mais cela nécessite une réelle volonté politique qui vise à le rendre plus attractif, proposer des cabines modernes et accueillantes. En somme, proposer une expérience particulière qui pourrait résolument trouver son public et rendre un véritable service au public.

Nous avons le sentiment que, ces dernières années, tout n'a pas été fait pour promouvoir le train de nuit. Nous souhaitons ainsi vous demander de reconsidérer les fermetures prévues de lignes et de donner enfin à ce mode de transport un nouvel avenir.

Un tel choix politique serait alors une décision forte, un « marqueur » qui démontrerait votre ambition de promouvoir le transport ferroviaire et le nécessaire maillage de tous les territoires de la République.

Vous remerciant pour l'attention que vous porterez à notre courrier, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre haute considération.

Fabienne KELLER
Sénatrice du Bas-Rhin

Damien MESLOT
Maire de Belfort

Philippe RICHERT
Président de l'ARF

Jean ROTTNER
Maire de Mulhouse

Caroline CAYEUX
Présidente « Villes de France »

François BAYROU
Maire de Pau

Hubert FALCO
Maire de Toulon

Jean-Luc MOUDENC
Maire de Toulouse

Michel DANTIN
Maire de Chambéry

Laurent HENART
Maire de Nancy

Franck PROUST
Ville de Nîmes

Marcel BAUER
Maire de Sélestat

Georges GINESTA
Maire de Saint-Raphaël

Georges MORAND
Maire de Sallanches

Stéphanie GUIRAUD-CHOMEIL
Maire d'Albi

Jean LÉONETTI
Maire d'Antibes

Marie-Noëlle BIGUINET
Maire de Montbéliard

Roland RIES
Maire de Strasbourg

David LISNARD
Maire de Cannes